



Saintonge Aunis Randonnées

20 bis rue Guynemer 17100 Saintes Tel : 05 46 90 16 01 – 06 87 23 50 13

Mail: sarandonnées@gmail.com site web : <https://saintonge-aunis-randonnées.fr>

Compte rendu du conseil d'administration

Date	Présidente :	Secrétaire :
21 juin 2022	Babeth CERF	Thérèse GUYOT
Membres du conseil d'administration : Daniel ARTAUD, Colette BERTIN, Sylviane BLIN, Françoise BOURIAUD, Roger CANTINIAU, Babeth CERF, Philippe CHESNEL, Robert EMERY, Thérèse GUYOT, François PELLEGRIN, Marianne PEREZ, Jean Luc LAVOIX, Anne RIMASSON, Danièle STRICH, Jacqueline VIAUD		
Absents	Excusés Françoise BOURIAUD, Marianne PEREZ, Anne RIMASSON, Jacqueline VIAUD	

Début de la séance à 14h30.

Point sur la Trésorerie

1 Evolution des cotisations.

Pas d'augmentation de la cotisation 2022-2023 .

Concernant 2023-2024 la décision sera prise lors du dernier conseil d'administration début janvier 2023.

2 Bilan financier

Actuellement La SAR dispose de 9000€ de solde positif , en dehors du budget prévisionnel et du budget de fonctionnement.

Daniel ARTAUD rappelle que le budget de fonctionnement sert aux dépenses telles que la location de salles , les pots , les moments conviviaux , la gestion du site informatique etc.

La validation du budget prévisionnel sera effectuée lors du dernier CA , début janvier 2023.

3 Présentation du bilan financier

Daniel ARTAUD a contacté la trésorière du CDRP Françoise NOBLET qui a envoyé 2 présentations des comptes.

La présentation des comptes sera détaillée pour les membres du CA. La présentation projetée à l'Assemblée Générale de janvier 2023 sera plus succincte .

4 Achats équipements

Le CA propose de faire des achats d'équipements ,

- 1 rétroprojecteur,
- 1 tivoli pour les manifestations (ex forum des associations)
- 2 flammes avec le logo de la SAR
- 2 tables

Robert EMERY se charge de contacter des entreprises pour la réalisation des flammes.

Babeth CERF a contacté une association pour le rachat d'un rétroprojecteur.

L'achat d'une nouvelle imprimante est également envisagée.

Choix du nouveau Bulletin d'Adhésion

Le modèle présenté par Sylviane BLIN est retenu. Il sera envoyé aux adhérents début août.

Attestation d'honorabilité

Cette attestation a été établie par le Ministère des Sports suite aux violences sexuelles dans le sport. L'attestation d'honorabilité est obligatoire pour les membres du conseil d'administration et les organisateurs de randonnées.

Babeth l'enverra aux organisateurs de randonnées avec le calendrier annuel 2022-2023. Les organisateurs devront signer l'attestation d'honorabilité et la renvoyer à la SAR.

Site Internet de la SAR

Babeth CERF, Jean Luc LAVOIX et Guy NEAULEAU ont rencontré l'informaticien développeur pour faire évoluer le site informatique.

Le site internet reste le même mais sera plus clair avec plusieurs onglets.

- Programmes: programmes mensuels et des voyages,
- Infos adhérents: statuts, règlement intérieur, compte rendu conseil d'administration, PV des AG, etc
- Cartothèque avec fonds de cartes IGN, topo guides, cartes des randonnées du dimanche, de la marche du mercredi, de la marche nordique,
- Photothèque: photos des randonnées et des voyages, le trombinoscope.

L'informaticien « développeur » interviendra pour modifier le site à partir de septembre pour un coût de 300€ par jour avec établissement d'un contrat. Le coût sera évalué en fonction du temps nécessaire à la révision du site. Le nouveau site sera opérationnel vers octobre.

Des référents ont été désignés pour la mise à jour du site:

- Guy NEAULEAU sera administrateur technique du site, aura la gestion de la photothèque et effectuera les sauvegardes,
- Jean Luc LAVOIX continuera la gestion de la cartothèque,
- Babeth CERF enregistrera les comptes-rendus du CA, PV de l'Assemblée générale etc.
- Daniel ARTAUD et Colette BERTIN établiront la liste des adhérents,
- Danièle STRICH enregistrera les programmes mensuels de randonnées.

RGDP

Les données des adhérents sur le site internet devraient nécessiter une déclaration à la CNIL.

Renouvellement des Adhésions

Une relance sera envoyée au 30 septembre 2022, aux adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation 2022-2023. Colette BERTIN gère les adhésions, enregistre les licences.

Daniel ARTAUD fait le rappel du renouvellement du certificat médical.

Statuts de la SAR

Danièle STRICH rappelle que la signature conjointe de la présidente et de la secrétaire est obligatoire sur les documents: convocation du Conseil d'Administration, comptes-rendus CA et PV de l'Assemblée Générale.

Païement des séjours voyages

En réponse à la demande de Françoise BOURIAUD sur les modalités de paiement, à savoir 30% à l'inscription et le solde 30 jours avant le départ, il a été décidé de ne pas changer le mode de paiement (paiement fractionné) des voyages.

Les organisateurs décident de l'organisation budgétaire en fonction des impératifs exigés par les hébergements, les structures .

Questions diverses

1 Nomination d'une secrétaire adjointe

Les membres du CA ont sollicité Sylviane BLIN au poste de secrétaire adjointe. Sylviane a accepté le mandat. Le CA la remercie.

2 Village des associations les 3 et 4 septembre 2022

Comme chaque année la SAR tient un stand au village des associations.

Planning ébauché: samedi matin : François PELLEGRIN

samedi après-midi : Danielle STRICH .

dimanche matin : Thérèse GUYOT

dimanche après-midi : Sylviane BLIN , Odile BERTRAND

Babeth et Roland CERF seront présents en fonction des besoins.

Babeth sollicitera certains adhérents pour avoir des renforts .

3 Formation GPS

La formation à l'utilisation du GPS aura lieu le jeudi 23 juin 2022.

23 participants sont inscrits . La formation est assurée par Daniel ARTAUD, Roger CANTINIAU, Robert EMERY et Jean-Luc LAVOIX .

4 Marche nordique, Bungypump

Dominique PALVADEAU continue sa formation d'animateur « marche nordique ».

Pour le Bungy pump, la FFRP serait en train de vouloir classer le bungypump en « marche nordique douce ».

Aldo Barbisan, animateur du bungypump, n'est pas adhérent à la SAR. Pour pérenniser l'activité en septembre 2022 avec les adhérents SAR, un ordre de mission lui sera proposé.

5 Randonnée du mercredi .

La question de la participation financière au co-voiturage a été évoquée .

Elle est pratiquée par certains adhérents (qui n'ont pas de voiture).

Cette participation est laissée à l'appréciation de chacun .

Daniel ARTAUD continue d'envoyer les informations sur le lieu de la randonnée, infos appréciées par tous.

6 Consignes de sécurité lors des randonnées

Les consignes de sécurité seront accessibles sur le site de la SAR.

Le sujet a été débattu. Les consignes de sécurité seront jointes au bulletin d'adhésion en complément de la consultation sur le site de la SAR .

Fin de la séance à 17h30.

Babeth CERF
Présidente



Thérèse GUYOT
Secrétaire

